REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION REGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE SAVA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 010-2023/MINAE/SG/DRAE-SAVA/UGPM

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 06/09/2023 publié dans RADIO TELEVISION SAMBAVA en date du 06/09/2023, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour **" Adductions d eau repartis en 2 lots, Lot1 Commune Rurale FARAHALANA District SAMBAVA Région SAVA, Lot2 Commune Rurale MORAFENO District SAMBAVA Région SAVA "** .
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots , mais ne peut prétendre qu'à **un (1)** Lot(s) au maximum. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : RASOLONJATOVO Gaston.
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : DIRECTION REGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE SAVA

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

Le paiement devra être éffectué :
- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à la DIRECTION REGIONALE DE L AGRICULTURE ET DE L ELEVAGE SAVA au plus tard le 24/10/2023 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1: trois millions Ariary (Ar3 000 000.00)
- Lot 2: trois millions Ariary (Ar3 000 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général de Sambava

9. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	au bureau FOKONTANY ANDRANOVATO COMMUNE RURALE FARAHALANA	28/09/2023	10h00min	RAMANANTSIALONANA Hervé

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

10. Les représentants des Candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire obligatoire qui se tiendra aux lieux, date et heures indiquées ci-dessous:

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
2	Au bureau Fokontany de Morafeno Commune Rurale Morafeno	FETRANIAINA Andrisoa Joslin	29/09/2023	10h00min

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

à ..... Le 22/09/2023

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS